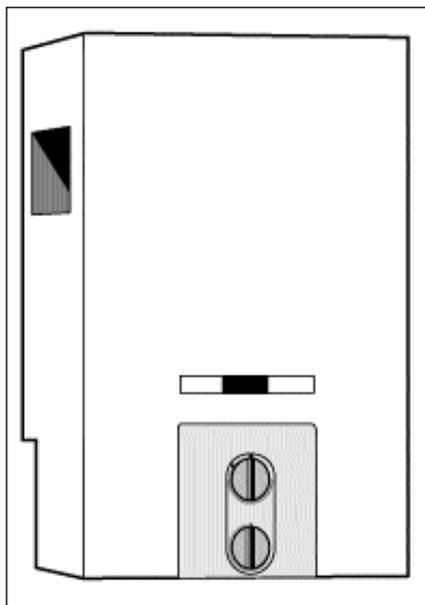


BAYARD STAR 10-13-16 CF PV

Notice technique

Cette notice technique est destinée aux appareils installés en France



CHAUFFE-BAIN A GAZ à puissance variable Catégorie II 2E+ 3+

Appareil « multigaz » conçu pour la production d'eau chaude instantanée.

Plage de modulation de la puissance variable :

BAYARD STAR 10 CF-PV

- de 8,7 kW à 17,4 kW,

BAYARD STAR 13 CF-PV

- de 11,3 kW à 22,7 kW,

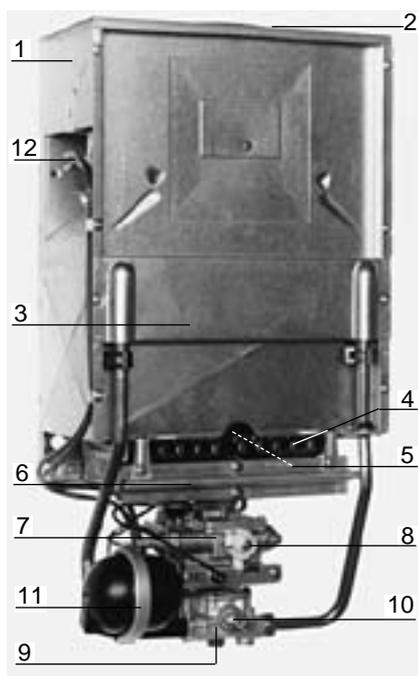
BAYARD STAR 16 CF-PV

- de 13,9 kW à 27,8 kW.

Ces chauffe-bains sont destinés à alimenter en eau chaude, plusieurs postes de puisage tels que : la baignoire, la douche, l'évier de la cuisine, etc.

Description

Habillage monobloc constitué d'une tôle d'acier prélaquée, de couleur blanche.



- 1) Coupe-tirage antirefouleur, permettant l'évacuation des produits de combustion.
- 2) Un châssis monobloc rigide et renforcé en tôle d'acier.
- 3) Corps de chauffe comprenant un échangeur en cuivre et une chambre de combustion en céramique montée dans une enveloppe en tôle aluminée.
- 4) Brûleur breveté multigaz en acier inoxydable avec veilleuse à sécurité positive par thermocouple.
- 5) Nourrice porte-injecteurs.
- 7) Partie gaz.
- 8) Bouton commandant l'allumage automatique de la veilleuse.
- 9) Valve eau automatique avec régulateur de débit d'eau.
- 10) Sélecteur de température.
- 11) Dispositif ATS.
- 12) Sécurité de débordement.

Fig.1

Caractéristiques	10 litres	13 litres	16 litres	
Débit calorifique nominal $Q_n =$	20,3 kW	26,1 kW	32,3 kW	
Puissance nominale utile $P_n =$	17,4 kW	22,7 kW	27,8 kW	
Minimum de la puissance variable $P_m =$	8,7 kW	11,3 kW	13,9 kW	
Débit d'eau porté de 15°C à 40°C $D =$	5 à 10 l/min	6,5 à 13 l/min	8 à 16 l/min	
Débit d'eau porté de 15°C à 65°C $D =$	2,5 à 5 l/min	3,2 à 6,5 l/min	4 à 8 l/min	
Pression minimum de fonctionnement :				
• sélecteur fermé : $P_w \text{ min} =$	0,6 bar	0,6 bar	0,6 bar	
• sélecteur ouvert : $P_w \text{ min} =$	0,6 bar	0,9 bar	1 bar	
Pression d'eau maximum : $P_w \text{ max} =$	10 bar	10 bar	10 bar	
Débit d'air neuf requis pour l'alimentation en air de combustion $V =$	37 m ³ /h	49 m ³ /h	62 m ³ /h	
Débit massique des produits de combustion $M =$	14 g/s	18 g/s	23 g/s	
Température moyenne des produits de combustion	164 °C	178 °C	183 °C	
Débit de gaz (15°C - 1013 mbar)	débit	débit	débit	
G 20 35,9 MJ/m ³ sous 20 mbar $V_r =$	2,15 m ³ /h	2,76 m ³ /h	3,42 m ³ /h	
G 25 30,9 MJ/m ³ sous 25 mbar $V_r =$	2,29 m ³ /h	2,94 m ³ /h	3,64 m ³ /h	
Butane 45,6 MJ/kg sous 28 mbar $M =$	1,60 kg/h	2,06 kg/h	2,54 kg/h	
Propane 46,4 MJ/kg sous 37 mbar $M =$	1,58 kg/h	2,03 kg/h	2,51 kg/h	
Perçage des injecteurs	12 brûleurs Veilleuse	14 brûleurs Veilleuse	18 brûleurs Veilleuse	
G 20 - G 25	1,28 (diaphragme ø 4,3)	27	1,28 27 (diaphragme ø 5,5)	1,28 27 (diaphragme ø 6,5)
Butane - propane	0,72 (diaphragme ø 4,3)	21	0,72 21 -	0,74 21 -

1 bar = 1,02 kg/cm² (la pression doit être mesurée à l'entrée de l'appareil, en fonctionnement).

Conditions d'installation

L'emploi des chauffe-bains à gaz est régi par la réglementation des appareils domestiques utilisant les gaz.

Seul un installateur qualifié peut installer, régler et mettre en service cet appareil, en se conformant aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- L'arrêté du 2 août 1977.

- Le DTU P 45-204 (anciennement DTU 61-1, édition avril 1982 + additif n° 1 de juillet 1984).

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

En particulier : Le local doit comporter les orifices obligatoires d'aération, à maintenir en bon état de fonctionnement.

Le chauffe-bain doit être installé dans un local dont le volume est au moins de 8 m³ ; il doit être raccordé à un conduit de fumée réglementaire.

Il est recommandé de ne pas installer l'appareil sur une paroi susceptible d'être détériorée par la chaleur (bois, etc...). Dans le cas contraire, en accord avec les règlements locaux, prendre la précaution d'interposer un isolant thermique.

La pression d'eau dans l'appareil, même sous l'effet de la dilatation de l'eau, ne doit pas dépasser la valeur maximale pour laquelle il est conçu (voir tableau des caractéristiques techniques). Prévoir, si l'installation le nécessite, un dispositif limiteur de pression (cas de présence d'un clapet anti-retour sur l'alimentation d'eau froide par exemple).

SÉCURITÉ DE DÉBORDEMENT

Ce chauffe-bain de type B11BS est équipé d'un dispositif interrompant l'arrivée du gaz au brûleur en cas de mauvaise évacuation des gaz brûlés.

Un thermostat, monté en série avec la sécurité thermoélectrique, est placé dans le coupe tirage antirefouleur. Lorsque le brûleur est allumé et que l'évacuation des produits de la combustion s'effectue normalement, le thermostat est balayé par l'air ambiant. S'il se produit une obstruction du conduit de cheminée ou une insuffisance d'évacuation des produits de la combustion, le thermostat de sécurité de débordement détecte l'arrivée des gaz brûlés par le coupe tirage antirefouleur, coupe le circuit thermoélectrique, entraînant la fermeture immédiate de l'arrivée du gaz et l'extinction de la veilleuse.

Le chauffe-bain est en position de sécurité.

Après un temps de 5 minutes, le chauffe-bain pourra à nouveau être mis en service par une intervention manuelle, suivant la procédure normale d'allumage.

IMPORTANT :

Si les interruptions se répètent, il existe une probabilité de bouchage total ou partiel du conduit d'évacuation des gaz brûlés. Il faut remédier au défaut d'évacuation en contrôlant la vacuité du conduit.

ATTENTION :

- Ce dispositif de contrôle de l'évacuation des gaz brûlés ne doit pas être mis hors service.
- Ne pas intervenir de façon intempestive sur le dispositif de contrôle de l'évacuation des produits de la combustion.
- En cas de remplacement, seules les pièces d'origine peuvent être employées.

Instructions d'installation

Pose de l'appareil

- Placer le trou de pointage de la plaque d'accrochage à 597,5 mm au dessus de l'axe d'arrivée d'eau (fig. 2).
- Vérifier l'aplomb de la plaque, pointer et percer les 2 trous de fixation de la plaque d'accrochage.
- Fixer la plaque au mur à l'aide des 2 tire-fond fournis.
- Placer les fourreaux d'étanchéité "B" sur les 2 tétons d'accrochage (fig. 2 a).
- Engager les orifices découpés dans le dos de l'appareil sur les tétons de la plaque d'accrochage.

Démontage de l'habillage

- Retirer les boutons de commande de gaz "8" et de sélecteur ";,10" en tirant vers soi (fig. 1).
 - Dévisser les 4 vis "20", soulever la facade pour la dégager (fig. 3).
- Pour le remontage, procéder en sens inverse.
S'il y a lieu, retirer le film protecteur d'habillage.

Raccordements

L'appareil est livré complet, prêt à être posé. Il comporte, dans la pochette accessoires, les équipements de raccordements suivants :

1) Raccordements gaz

a) Gaz naturel (fig. 4)

- un robinet d'arrêt de gaz "21" Ø 1/2" (10 et 13 litres) ou Ø 3/4" (16 l.).
- une douille coudée "22" Ø 14-0,75 avec écrous et joints.

b) Gaz Butane-Propane

- une douille coudée Ø 10-0,75 avec écrous et joints.

Nota : Il est nécessaire d'employer un détendeur d'un débit suffisant pour alimenter l'appareil (mini: 2,6 kg/h).

La longueur de la canalisation entre le détendeur et l'appareil doit être inférieure à 2 m.

Si l'appareil est alimenté en butane, il est nécessaire de placer deux bouteilles en parallèle.

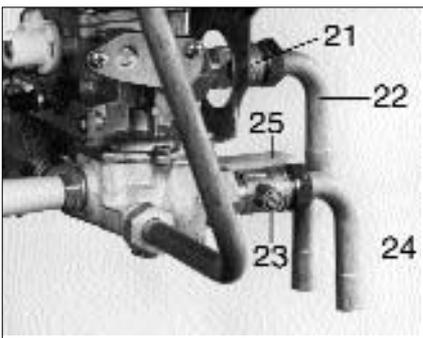


Fig. 4

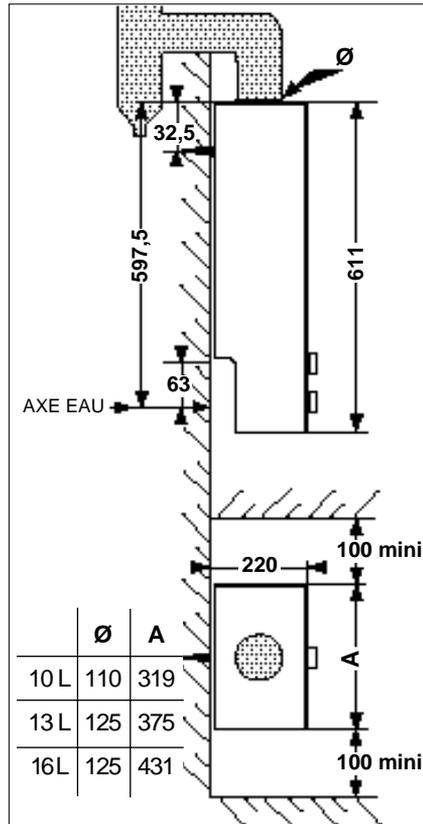


Fig. 2

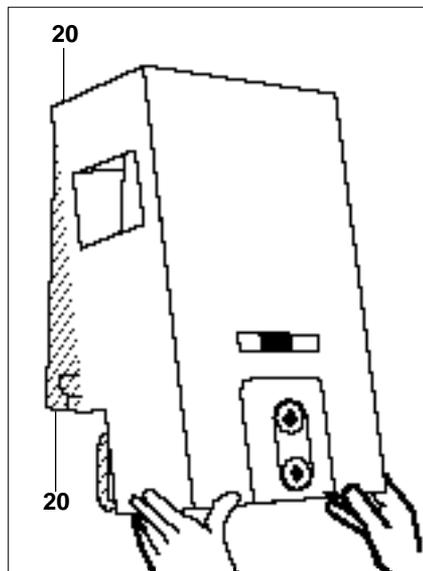


Fig. 3

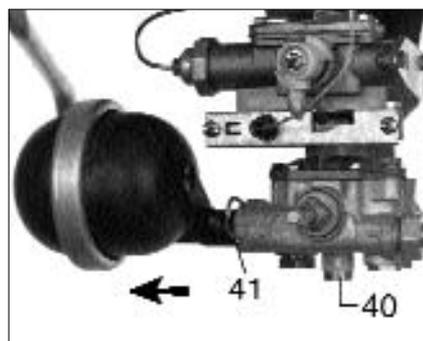


Fig. 5

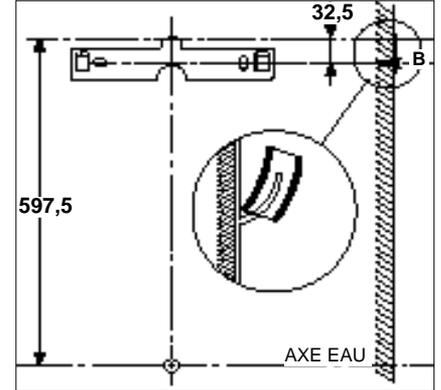


Fig. 2 a

2) Raccordements eau froide - eau chaude

Ce chauffe-bain à puissance modulante est toujours équipé d'une valve à pression normale.

Eau froide (fig. 4) :

- Un robinet d'arrêt d'eau à bille "23" embout mâle Ø 1/2" (10 et 13 litres) ou Ø 3/4" (16 l.), avec filtre et joint.
- Une douille coudée "24" avec écrou et joint, pour raccordement tube Ø 14.

Eau chaude (fig. 4) :

- Une douille coudée "25" avec écrou et joint, pour raccordement tube Ø 14.

Important : Bien nettoyer intérieurement les canalisations d'eau et de gaz avant de raccorder l'appareil.

3) Raccordement au conduit de fumée

Raccorder l'appareil à un conduit d'évacuation à l'aide d'un tuyau qualité gaz normalisé d'un diamètre de :

- 10 CF PV : Ø110 mm,
- 13-16 CF PV : Ø125 mm,

Ce tuyau de raccordement s'emboîte à l'intérieur de la virole du coupe-tirage.

Prévoir un pot de purge attenant au conduit d'évacuation, afin de recueillir les condensations éventuelles de la cheminée (voir fig. 2).

Mise en service Voir page 4.

Vidange en cas de gel

S'il y a risque de gel, l'appareil doit être vidangé.

Le chauffe-bain étant à l'arrêt, habillage retiré:

- Fermer le robinet d'arrêt d'eau.
- Ouvrir un robinet de puisage d'eau chaude.
- Dévisser le bouchon «30».
- Recueillir l'eau dans un récipient.
- Oter l'épingle 31, de fixation du dispositif ATS.
- Désemboîter le dispositif en tirant dans le sens de la flèche (fig. 5). Procéder à l'inverse pour remettre le chauffe-bain en service.

Mise en service

1) Vérifier si les robinets d'arrêt d'eau et gaz montés sous l'appareil sont bien ouverts. Pour un appareil alimenté en butane ou en propane, ouvrir le détenteur.

2) Tournez le bouton "8" dans le sens de la flèche. Le déclic en face du repère « ⚡ » (allumage piézo) provoque l'étincelle d'allumage de la veilleuse (fig. 5).

Remarque : Il se peut qu'il soit nécessaire d'attendre quelques instants que l'air soit chassé du tube de veilleuse avant que celle-ci ne s'allume. Dans ce cas, répéter la manœuvre.

3) La veilleuse étant allumée, le bouton en face du repère « 🔥 », attendre quelques secondes pour armer la sécurité thermocouple.

4) Tournez doucement le bouton "8" dans le sens de la flèche jusqu'au repère position plein gaz « 🔥 » (fig. 6).

En cas d'extinction accidentelle du brûleur, attendre 5 minutes avant de reprendre les manœuvres d'allumage.

Entretien

Démontage de l'habillage (page 3)

Vidange de l'appareil (page 3)

Entretien approfondi

Lors d'un entretien approfondi, les opérations suivantes doivent être faites:

- Le nettoyage de l'échangeur, à l'exclusion du détartrage éventuel qui peut être effectué dans nos ateliers, et des conduits de gaz brûlés de l'appareil. Les matières ainsi enlevées sont récoltées par aspirateur.
- Le nettoyage du brûleur.
- Le nettoyage de l'organe d'allumage (veilleuse).
- La vérification de l'étanchéité du circuit des gaz brûlés de l'appareil.
- La vérification de l'étanchéité du circuit d'eau.
- La vérification, par essai, du bon fonctionnement de l'appareil.
- Le débit correct du brûleur.
- Le fonctionnement du système d'allumage.

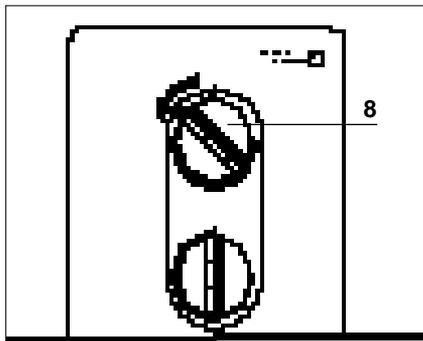


Fig. 5

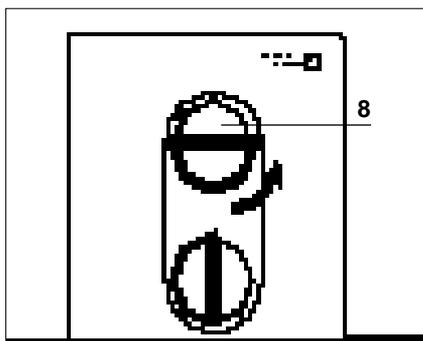


Fig. 6

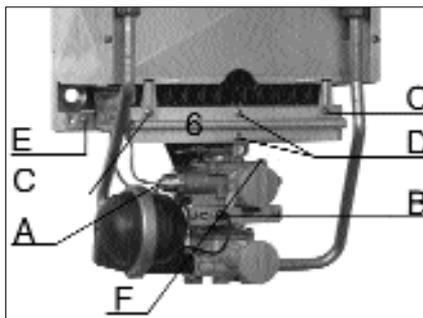


Fig. 7

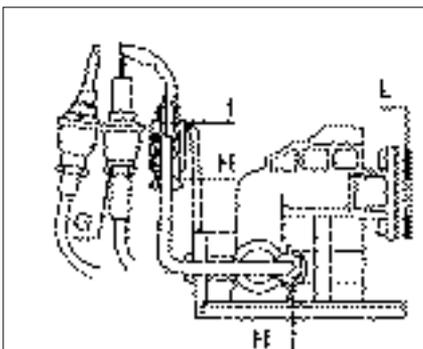


Fig. 8

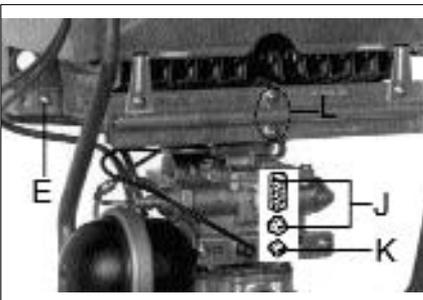


Fig. 9

Changement de gaz

De gaz naturel en Butane - Propane et vice-versa (fig. 7, 8 et 9)

- Fermer le robinet d'arrêt de gaz et ôter l'habillage (voir fig. 3).
- Déconnecter le thermocouple "A" et le fil d'électrode "B".
- Dévisser les deux vis "C".
- Dévisser les deux vis "D" et ôter la nourrice "6".
- Dévisser les deux vis "E" et ôter le brûleur en tirant vers soi.
- Dévisser les quatre vis "F" et ôter l'embase du brûleur.

Changement de l'injecteur de veilleuse :

- Desserrer l'écrou de fixation "G" de l'électrode d'allumage et faire glisser l'électrode vers le bas, hors de son support.
- Desserrer les deux écrous "H" du tube de veilleuse.
- Ôter le tube, changer l'injecteur
- Replacer le tube et resserrer les deux écrous "H".
- Refixer l'électrode d'allumage sur son support en serrant l'écrou "G".

Changement du clapet gaz principal :

- Ôter le ressort "J" et l'appui de ressort.
- Changer le clapet gaz "K".
- Replacer l'appui de ressort et le ressort "J".
- Remonter l'embase de brûleur et serrer les quatre vis "F".
- Remonter le brûleur et revisser les deux vis "E".
- Reconnecter le thermocouple "A" et le fil d'électrode "B".
- Changer le joint de nourrice "L".
- Remonter la nouvelle nourrice équipée des injecteurs appropriés et éventuellement de l'opercule correspondant, serrer les deux vis "D" et les deux vis "C".

Changement du clapet gaz progressif :

- Ôter la plaque latérale en dévissant ses 2 vis de fixation, retirer le clapet progressif.
- mettre en place le nouveau clapet en utilisant la nouvelle garniture et le joint liège fournis avec l'équipement de changement de gaz.
- replacer la plaque latérale à l'aide de ses 2 vis de fixation.

Nota : Mettre en place l'étiquette gaz correspondant au gaz pour lequel l'appareil est réglé.

CHAFFOTEUX & MAURY

BP 64
78403 CHATOU Cedex
Tél. : 01 34 80 59 00

Fax Services commerciaux : 01 34 80 59 28
Fax Services techniques : 01 34 80 57 07